

 FORMATION ET CONSEIL EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	Programme Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures FRANCE CHIMIE /GIES Niveau 1	Réf : PGM / GIES Niv 1 Version applicable au 01.07.26
--	--	--

Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures - GIES Niveau 1

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires	Divers
7H00	Toute personne devant travailler sur un site industriel membre de France CHIMIE / GIPHISE.	Comprendre et parler le français. Être muni d'une pièce d'identité.	Minimum : 2 Maximum : 12	

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :

Connaître et comprendre les risques et les mesures de prévention associées liés aux travaux sur sites industriels et l'environnement des installations :

- Les risques liés aux industries pétrochimiques, chimiques, métallurgiques, aéronautiques, pharmaceutiques, ...
- Les risques liés aux opérations des entreprises extérieures intervenantes
- Les protections collectives et individuelles de sécurité

Comprendre et respecter les procédures (permis, autorisation de travail, ...)

Savoir réagir en situation dégradée.

Validité du titre	La validité du certificat obtenu est de 3 ans.
Titres et qualités du formateur	Formateur labellisé GIPHISE
Moyens pédagogiques	Ordinateur portable, vidéoprojecteur, photos et vidéos.
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficace.
Lieu de la formation	Sur un de nos sites équipés pour la formation ou sur votre site avec vos moyens.
Document délivré à la suite de l'évaluation	Un certificat de fin de formation nominatif est délivré aux candidats et une carte d'habilitation GIES1 à l'employeur du stagiaire ayant satisfait au test d'évaluation

Formation théorique - Thèmes conformes au Cahier des Charges FRANCE CHIMIE/GIPHISE

Introduction

- Tour de table
- Objectifs de la formation
- Présentation du programme
- Historique du MMG
- Les formations GIES
- Définitions accident du travail, trajet, maladie professionnelle
- Statistique accidents

Accès et Circulation

- Conditions d'accès
- La sûreté
- Engins et véhicules de chantier
- Matériels et produits
- Circulation sur site
- Signalisation
- Les différents balisages
- Interdictions sur les chantiers

Avant de commencer les travaux

- Les risques : Incendie, Explosion, Chimique
- La coactivité
- Plan de prévention
- Les documents pour travailler : Autorisation de travail, procédures, Habilitations, Rôle GIES 1 GIES 2
- Travaux interdits aux personnels temporaires
- EPC / EPI
- EPI spécifiques

Exécution et Risques

- Travaux en hauteur (échafaudage, nacelle, ...)
- Dépose caillebotis, ouverture plancher
- Travaux juxtaposés (coactivité)
- Accès et travaux en espaces confinés
- Manutention manuelle, gestes et postures, prévention TMS
- Travaux à chaud
- Travaux électriques
- Travaux HP
- Travaux de pompage
- Travaux de fouille
- Travaux d'ouverture d'équipement, travaux sur tuyauterie
- Levage
- Travaux à proximité de voies d'eau, ferrées
- Sablage
- Oxycoupage
- Peinture
- Risques particuliers ; rayonnement ionisants et non ionisants, poussières, fibres, plomb

Environnement

- Rejets liquides / rejets solides
- Effluents et déchets
- Ordre et propreté

Incidents - Accidents

- En cas d'alerte
- Les détecteurs
- En cas d'accident
- Rôles et responsabilités : Règlementation, Obligation de sécurité, Rôle du GIES1 vs GIES2, rappel droit d'alerte et de retrait, comportement responsable, respect des règles.

Conclusion

- Rappel 2 règles d'or
- Rôle du GIES1 et GIES2
- Vigilance partagée, être acteur de la prévention
- Echange avec les stagiaires

	Programme Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures FRANCE CHIMIE /GIES Niveau 1	Réf : PGM / GIES Niv 1 Version applicable au 01.07.26
--	--	---

Evaluation des connaissances

Le test théorique comprend 20 questions à choix multiples dont 4 questions éliminatoires issues du générateur de questionnaire du MMG.

Critère de réussite : obtention d'une note minimale de 16/20 incluant la validation obligatoire des 4 questions éliminatoires.